

## NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

## NOS ADRESSES :

### Libourne

5 rue Fimin Didot  
33500 Libourne

### Beychac et Caillau

Impasse de la joncasse  
Lieu-dit Le Barbut  
33750 Beychac et Caillau

### Coutras

13 bis, lieu-dit A l'Atelier  
33230 Coutras

### La Lande de Fronsac

192 ZA L'illot  
33240 La Lande de Fronsac

### St Magne de Castillon

13 avenue du Général de Gaulle  
33350 Saint Magne de Castillon

Membre du Réseau



## Nos conseils



**POUSSIÈRE DE SILICE**

La silice existe à l'état libre sous forme cristalline ou amorphe, et à l'état combiné sous forme de silicates. Les principales variétés cristallines de la silice sont le quartz, la cristobalite et la tridymite. À l'état naturel, la **silice cristalline** (et notamment le **quartz**) est présente dans de nombreuses roches (grès, granite, sable...). De ce fait, la silice cristalline est présente dans de nombreux produits comme les **bétons**, les **mortiers**, les **enduits de façade**...



## Où trouve-t-on de la silice ?



Nettoyage chantier BTP



Filtration du vin



Carrières



Découpe de matériau



Démolition



Ponçage

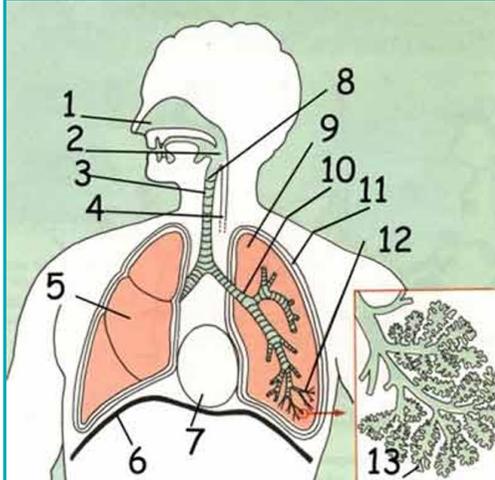


Prothésiste dentaire



Porcelaine

## Voies d'entrée par inhalation :



1. fosses nasales; 2. pharynx; 3. trachée;  
4. œsophage; 5. Poumon droit;  
6. diaphragme; 7. cœur; 8. larynx;  
9. poumon gauche; 10. bronches;  
11. plèvre; 12. bronchioles; 13. alvéoles

Balayage et soufflette sont à proscrire.



### Recommandations

- Ne pas manger, ne pas fumer, ni boire sur le lieu de travail
- Utiliser un casier double compartiments (séparer les vêtements)
- Se laver les mains et le visage avant de manger, prendre une douche en fin de poste.
- Changer de tenue avant le retour / entretenir sa tenue de travail

Elle est considérée comme un **agent cancérogène** pour lequel des mesures de prévention spécifiques doivent être respectées (art. R.4412-59- à R.4412-93 code du travail). L'employeur devra évaluer spécifiquement les risques, renforcer les mesures et les moyens de protection, contrôler les VLEP, accroître l'information et la formation des salariés. Les travaux exposant à de la silice cristalline sont interdits, sauf dérogation sous conditions, aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans.

## Effets possibles sur la santé

Ces maladies peuvent apparaître jusqu'à 35 ans après l'exposition

TOXICITÉ AIGÛ	Irritation des yeux et des voies respiratoires	
TOXICITÉ CHRONIQUE	<b>BRONCHITE CHRONIQUE</b>	Inflammation des bronches, aggravée chez les fumeurs (toux, crachats, difficultés à respirer).
	<b>SILICOSE</b>	Fibrose pulmonaire susceptible d'entraîner une insuffisance respiratoire progressive.
	<b>CANCER DU POUMON</b>	Les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail sont considérés comme cancérogènes (arrêté 26/10/2020).
	<b>MALADIES AUTO-IMMUNES</b>	Insuffisance rénale, sclérodermie, lupus érythémateux disséminé LED, polyarthrite rhumatoïde, vascularité.

### PROTECTION COLLECTIVE



Machine avec système d'abattage à l'humide



Aspirateur de chantier



Machine équipée d'une aspiration



Engins équipés de cabine climatisée et pressurisée à air épuré

### PROTECTION INDIVIDUELLE

Elle vient en complément de la protection collective dans le cas où celle-ci n'est pas suffisante.

#### EN FONCTION DU NIVEAU D'EXPOSITION



Masque anti-poussière de type FFP3 pour des travaux de courte durée (moins de 15mn).



Demi-masque avec cartouche P3 pour des travaux de moins d'1 h

#### RECOMMANDÉ POUR LES TRAVAUX DE PLUS D'1 HEURE

Appareil à ventilation assistée avec cartouche P3 pour des travaux de plus d'1h.



### Suivi médical

Les salariés exposés à la silice cristalline doivent bénéficier d'un suivi médical renforcé et d'examens complémentaires.

N'hésitez pas à solliciter votre service de Prévention et de Santé au Travail.



Si vous souhaitez télécharger cette plaquette, n'hésitez pas à visiter notre site internet

[www.sistlib.org](http://www.sistlib.org)